

Objet : Procès-Verbal des votes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 05 12 2020 - VISIOCONFERENCE

Comité Régional Nouvelle-Aquitaine
Clubs représentés avec nombre de voix

16- JEUNESSE SPORTIVE ANGOULEMENT	144	47-LES PATRIOTES AGENAIS	490
16- LA COGNACAISE	549	47-JLR DE MARMANDE	442
16- JARNAC SPORTS GYMNASTIQUE	234	47-ALPA GYM	227
17-LA ROCHELAISE	415	64-AAL BILLERE	194
17-LA ROCHEFORTAISE	311	64-LES GRAPPES D'OR	163
17-REVEIL DE ROMPSAY	289	64-URKIROLAK GYM	82
17-USSCS SAINTES	348	64-ELGAR GYM	202
17-GYM OLERON	226	64-AG DE LARUNS	52
17-UNION GYMNIQUE SAUJONNAISE	152	64-HEGAL-EGIN	183
17-LES MOUETTES DE ROYAN	126	79-AVANT-GARDE DE TERVES	466
17-ATLANTIQUE GR	37	79-GIVRE EN MAI	259
19-LA TULLISTE	306	79-CABRI MELLOIS	259
19-BRIVE GYM	579	79-JEUNE FRANCE L'ABSIE	164
33-US TALENCE GYMNASTIQUE	356	79-ETOILE PARTHENAISIENNE	269
33-LA VAILLANTE DE LANGON	382	79-AVENIR GYM CHAPELAIS	72
33-LES JC LA TESTE	483	79-TRINITAIRES GYMNASTIQUE	162
33-ASC PESSAC ALOUETTE	484	79-ESPOIR GYMNIQUE LARGEASSE	51
33-SOCIETE MIOSSAISE	236	79-LA VOLT'AIRE AIRVAULT	129
33-LES BLEUS DE ST FERDINAND	395	79-GYMNASTIQUE SAINT MARTIN	145
33-ASG VILLENAVE D'ORNON	516	79-GYMNASTES DE L'EGRAY	181
33-SPORT ATHLETIQUE MERIGNACAIS	435	79-SPORTS JEUNESSE BREUIL CHAUSEE	48
33-AS ST MEDARD EN JALLES	194	79-THOUARS GYM 79	345
33-AS HAILLAN GYM	334	79-IMPULSION GUM	297
33-PAUILLAC GYM	45	79-L'UNION DES GYMNASTES NIORTAIS	451
33-ST CAPRAIS GYM BORDEAUX	210	79-L'ENVOLEE CRECHOISE	102
33-ETOILE SPORTIVE DU FRONSADAIS	197	79-ST MAIXENT GYM	261
33-AS PIAN MEDOC GYM TRAMP	24	86-CSAD CHATELLERAULT	284
33-CAM BORDEAUX GR	190	86-CEP GYM POITIERS	908
33-AS AMBARESIENNE GYM	229	86-CGO ST JULIEN L4ARS	260
33-ASSOCIATION BOIENNE GYM	34	86-AG LOUDUNAISE	226
33-ES BLANQUEFORT GYM	37	86-ESPOIR SPORTIF DANGE ST ROMAIN	260
33-CD GYM GIRONDE	14	86-ENTRE CLAIN ET MIOSSON	262
33-CADG NORD BASSIN	210	86-AG CHAUVINOISE	172
40-LES PREUX DE ST GIRONS	214	86-RYTHM&GYM CHAMPIGNY LE SEC	176
40-LES CADETS DE GASCOGNE	231	87-FOYER CULTUREL LAIQUE FEYTIAT	136
40-HEGALDI AST AEROBIC	94	87-UNION GYMNIQUE PANAZOL	343
40-CLUB GYM 40	107		
Soit un total de voix :	18090/ 26523	Soit : 68.20 %	

Au vu du contexte actuel, cette Assemblée Générale Ordinaire est en visioconférence.

Les votes des PV des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du 30 novembre 2019 et des résolutions sont comptabilisés par un formulaire électronique ouvert du samedi 5 décembre à 9h00 jusqu'au dimanche 6 décembre à 20h00.

Nombre de voix exprimées 18 090 sur les 26523 au total – soit 68,20%

Nombre de clubs votants 73 sur les 128 au total – soit 57,03%

Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 novembre 2019

17 918 POUR

172 ASBTENTION

Vote : Validée 99,05 %

Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 2019

17 918 POUR

172 ASBTENTION

Vote : Validée 99,05 %

1ère Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Trésorier approuve les comptes de l'exercice clos le **31 août 2020**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

18 090 POUR

Vote : Validée 100 %

2ème Résolution :

En application des dispositions légales, sur proposition du Comité Directeur du **08/11/2020**, l'Assemblée Générale Ordinaire décide **d'affecter les 12 920,08 € du résultat excédentaire de l'exercice 2019/2020 clos au 31 août 2020** en report à nouveau.

18 090 POUR

Vote : validée 100 %

3ème Résolution :

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, pour la saison **2021/2022** de **maintenir** les tarifs et droits d'engagements pour les étapes interdépartementales et régionales conformément au tableau ci-dessous :

	INDIVIDUEL		
	INTER DEP TARIF	REGION TARIF	NATIONAL TARIF
PERFORMANCE	75,00% de l'engagement national	80,00% de l'engagement national	Fixé au Congrès 2021
FEDERAL	75,00% de l'engagement national	80,00% de l'engagement national	

FORMATION DE 2 A 4 GYMNASTES (SYNCHRO - DUO - TRIO - QUATUOR)			
	INTER DEP TARIF	REGION TARIF	NATIONAL TARIF
PERFORMANCE	75,00% de l'engagement national	80,00% de l'engagement national	Fixé au Congrès 2021
FEDERAL	75,00% de l'engagement national	80,00% de l'engagement national	
EQUIPE /ENSEMBLE - GROUPE DE 5 GYMNASTES ET PLUS			
	INTER DEP TARIF	REGION TARIF	NATIONAL TARIF
PERFORMANCE	75,00% de l'engagement national	80,00% de l'engagement national	Fixé au Congrès 2021
FEDERAL	75,00% de l'engagement national	80,00% de l'engagement national	

18 090 POUR

Vote : validée 100 %

4ème Résolution :

En application des dispositions règlementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, pour la saison **2021/2022** de **maintenir** le montant de la cotisation annuelle des associations affiliées à **50,00 €**.

18 090 POUR

Vote : validée 100 %

5ème Résolution :

En application des dispositions règlementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, de **maintenir** le montant de la cotisation annuelle individuelle adossée à la licence à **16,00 € pour la saison 2021/2022**.

17 856 POUR

234 ABSTENTION

Vote : validé 98,71 %

6ème Résolution :

En application des dispositions règlementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'adopter le budget de l'exercice **2020/2021** tel que présenté.

18 090 POUR

Vote : validée 100 %

7ème Résolution :

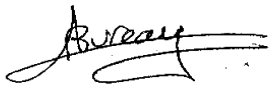
L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Vote : validée 100 %

Il est dressé le présent procès-verbal des votes de l'Assemblée Générale Ordinaire, signé par le Président et la Secrétaire Adjointe

Le Président Régional

Frédéric BUREAU



La Secrétaire Adjointe

Jocelyne CHAUVEAU

